



RECOMMANDATIONS POUR LES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Baccalauréat professionnel Animation
-enfance et personnes âgées -

Organisation générale des périodes de formation en milieu professionnel

- La durée réglementaire des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) est de 22 semaines pour ce baccalauréat professionnel.
- Ces PFMP sont réparties sur les trois années du cycle de formation, habituellement selon l'organisation suivante :
 - Six semaines en classe de seconde
 - 8 semaines en classe de première et 8 semaines en terminale
- Ces périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante du processus action-formation – formalisation – évaluation et feront l'objet d'études et d'analyse en classe
- La classe de seconde sera centrée sur la découverte de structures accueillant des enfants. La découverte de l'EHPAD se fera à partir de la classe de première.

Recommandation pour la planification des PFMP

En classe de seconde : Six semaines auprès des enfants pour tous les élèves

Equivalent de cinq semaines sous la forme d'un stage filé, en structures d'accueil de loisirs sans hébergement. : une journée par semaine, le mercredi, durant 25 semaines,

septembre	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Période d'accueil, d'intégration des élèves de seconde + cours temps plein																				
Une journée par semaine en accueil de loisir sans hébergement pendant 25 semaines																				

et une semaine entière en fin de seconde en accueil périscolaire le matin et le soir en plus du mercredi (autre possibilité, une journée par semaine pendant 30 semaines sans semaine temps plein en fin d'année)



Cette organisation permet une découverte progressive du métier d'animateur ainsi que la mise en place d'une pédagogie de l'alternance, avec analyse des pratiques mises en œuvre sur le terrain.

■ Classe de première

- **cinq semaines** sont réalisées dans une structure accueillant de personnes âgées
- **trois semaines** sont réalisés dans le secteur socioéducatif ou socioculturel (enfant)

Septembre/octobre	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V					
Période de cours temps plein																									
	PFMP de 5 semaines « temps plein » dans une structure "personnes âgées										Période de cours « temps plein » sur X semaines					PFMP de 3 semaines « temps plein » socioéducatif ou socioculturel									

- A la fin de la classe de première, l'élève choisit le secteur dans lequel il souhaite présenter son projet d'animation **pour l'épreuve U2**. Il retournera dans ce secteur pour une durée de 5 semaines en terminale. Pour rappel, l'élève doit faire au minimum, **huit semaines dans la même structure** afin de lui permettre de construire un projet d'animation abouti, en lien avec une connaissance suffisante de la structure

■ Classe de terminale

↪ **Situation 1** : l'élève a choisi de présenter son projet d'animation (U2) dans le **secteur socioéducatif ou socioculturel** (enfant), il effectue :

- **cinq semaines dans ce secteur, dans une structure dans laquelle il a déjà effectué une PFMP**
- **Trois semaines dans une structure accueillant des personnes âgées**

↪ **Situation 2** : l'élève a choisi de présenter son projet d'animation (U2) dans le **secteur des personnes âgées**, il effectue :

- **Cinq semaines dans ce secteur, dans une structure dans laquelle il a déjà effectué une PFMP**
- **trois semaines dans le secteur socioculturel ou socioéducatif (enfant)**

Remarque : il est également recommandé que l'élève effectue une semaine en période de vacances scolaires en classe terminale

Pour résumer.....



Sur le cycle de trois ans de formation :

- Si l'élève présente son épreuve U2 dans le secteur socioéducatif ou socioculturel, il effectue **14 semaines dans ce secteur (6 semaines en seconde, 3 semaines en première et 5 semaines en terminale)** et **8 semaines auprès des personnes âgées**
- Si l'élève présente son épreuve U2 dans le secteur gérontologique, il effectue **10 semaines dans ce secteur (5 semaines en première et 5 semaines en terminale)** et **12 semaines auprès des enfants**